



HAL
open science

Eclairage mutuel des sources textuelles et archeologiques pour l' etude du site de Tell Qeila, Cisjordanie

Sylvie Blétry

► **To cite this version:**

Sylvie Blétry. Eclairage mutuel des sources textuelles et archeologiques pour l' etude du site de Tell Qeila, Cisjordanie. Helene Casanova-Robin; Benedicte Delignon; Jean-Baptiste Gourinat; Romain Loriol; Smaranda Marculescu; Gilles van Heems. Etudier les humanites aujourd' hui, Garnier, pp.19-35, 2022, Classiques Garnier. <hal-04967532>

HAL Id: hal-04967532

<https://hal.science/hal-04967532v1>

Submitted on 6 Mar 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

**In « ETUDIER LES HUMANITÉS AUJOUR'DHUI »,
Nouveaux enjeux, Nouvelles Méthodes,
Hélène Casanova-Robin, Béatrice Delignon,
Jean Baptiste Gourinat, Romain Loriol, Smaranda Maulescu, et Gilles Van Heems eds,
Classiques Garnier, 2022**

Tell Keila, résultats de quatre années de recherches¹

**Sylvie BLÉTRY, Univ. Paul Valéry Montpellier 3, CRISES EA 4424, F34000 France
Hélène DUVAL, INRAP Grand Est,
Chloé GIRARDI, chercheur associée à l'UMR 5140 ASM,
Teddy LOUPMON, Acter Achéologie,
Ayman RJOOB, Department of Antiquities of the Hebron Governorate.**

Le site de Tell Keila² se trouve dans les Territoires Palestiniens à environ 17 km au nord-ouest d'Hébron, dans la municipalité de Beit Ula et à quelque 13 km de Tell Maresah (aujourd'hui Maresha, à Bet Guvrin-Beit Jibrin, autrefois Marisa/ Éleuthéropolis), sur les marges occidentales des Hautes Terres qui dominent la plaine de la Shephéla (références topographiques : 15035/11348) [fig. 1]. Il couvre une douzaine d'hectares [fig. 2], exception faite des nécropoles, dont une partie s'étend sur les collines alentours, à l'est et au sud du site, et une autre partie sur les terrasses nord-ouest et sud-est du tell. Celui-ci se trouve en terrain majoritairement calcaire, et il n'est occupé que par des parcelles agricoles. Deux sources l'alimentaient, qui sont toujours actives. L'une située au nord du site, au croisement des routes modernes qui le contournent, a reçu des aménagements (puits, bassin de décantation et second bassin) à la fin de la période protobyzantine ou au début de l'époque omeyyade, au vu des fragments de matériel céramique qui se trouvent pris dans la maçonnerie des bassins. La seconde, à l'ouest du site, se trouve à l'intérieur d'une propriété agricole : son accès est entièrement bétonné, mais les anciens du village se souviennent que, de son bassin ancien, semblaient partir des marches et un tunnel en direction du plateau.

Bien que connu par les sources anciennes et par de nombreuses prospections, le tell n'avait jamais fait l'objet de fouilles.

I. MENTIONS LITTÉRAIRES DU SITE

¹ L'équipe de l'Université de Montpellier3 comportait en 2015 et 2016, Hélène Duval, INRAP Grand Est, Ayman Rjoob, Department of Antiquities of the Hebron Governorate. En 2017, elle a été renforcée par Chloé Girardi, anthropologue et chercheur associée à l'UMR 5140 ASM, assistée de Teddy Loupmon, Acter Archéologie, Farrah Skimani, Matisse Vobauré, étudiants à UM3. Les auteurs de cet article sont très redevables aux étudiants de leur participation active, compétente et efficace.

² Les toponymes sont nombreux, en fonction des versions en anglais, en arabe et en hébreu, des sources et de leur(s) traduction(s) des sources anciennes et les transcriptions de l'Ancien Testament qu'ils utilisent. Il est nommé Qiltu dans les lettres d'Amarna et, pour l'âge du Fer et la période protobyzantine, Keilah, Kela, Echela, Keeila, Enchela, Cela, Khirbet Qila, Kirbeit Qeila. (voir en particulier JIMENEZ ZAMUDIO 2008, note 1553, p.387, qui énumère, et de façon non exhaustive (!), les différentes dénominations) cf infra notes 3, 4, 5 et 6.

Tell Keila a été identifié avec un site biblique qui est signalé dans un nombre non négligeable de sources écrites. La mention la plus ancienne est celle qui figure dans les lettres d'Amarna³, sous le toponyme de Qiltu, sous la plume, ou plutôt le calame, du roi de Gath et de Qiltu, Šudawarta, et sous celui de 'Abdi Ḥeba de Jérusalem. Ces deux vassaux du pharaon, tout en l'assurant de leur indéfectible fidélité et en s'accusant réciproquement de trahison, le conjurent à tour de rôle de prendre leur parti dans la querelle qui les oppose précisément à propos du contrôle de Qiltu, et de leur envoyer des troupes. Un peu plus tard, 'Abdi Ashtarti de Gath et de Qiltu participe, au côté des troupes du pharaon, aux préparatifs de l'expédition contre Qadesh, qui tourne court. La rivalité de Šudawarta et de 'Abdi Ḥeba est réexaminée par Na'aman, qui identifie clairement Qiltu à la « *Keilah biblique, aujourd'hui connue le toponyme actuel Khirbet Qila* »⁴. Il existe toujours une source à environ 2 km du site, qui porte toujours le nom de Qiltu, aux dires des habitants du village.

Keila est également mentionnée dans l'Ancien Testament par trois fois. Elle fait partie des villes et territoires attribués à la tribu de Juda lors de la conquête des Israélites dans le livre de Josué (Jos. 15 : 44) :

⁴⁴ Qéïla, Aksib et Maresha : neuf villes et leurs dépendances.

La « ville » est encore évoquée, à travers deux de ses chefs qui en commandent chacun une moitié, parmi les districts qui participent à la reconstruction des murs de Jérusalem dans le livre de Néhémie (Ne. 3 : 17-18) :

¹⁷ Après lui, les lévites réparèrent : Rehum, fils de Bani ; à sa suite, répara Hashabya, chef de la moitié du district de Qéïla, pour son district ; ¹⁸ à sa suite réparèrent leurs frères : Binnui, fils de Hénadad, chef de la moitié du district de Qéïla...

Mais Keila est surtout connue pour un passage de la geste de David alors qu'il n'est encore qu'un chef de bande qui rivalise avec Saül (1 Sam 23 : 1-13). Appelé par les gens de Keila pour les débarrasser de pillards philistins qui en ravagent les récoltes, il s'exécute ; mais Saül est prévenu de sa présence et, plutôt que de se laisser enfermer dans la ville et livrer par ses habitants, il préfère la quitter et réussit à s'échapper.

¹ On apporta cette nouvelle à David: «Voici que les Philistins assiègent Qéïla et pillent les aires» ² David consulta Yahvé: «Dois-je partir et battrai-je les Philistins?» Et Yahvé répondit « Va, tu battras les Philistins et tu délivreras Qéïla». ³ Cependant les hommes de David lui dirent : « Ici, en Juda, nous avons peur ; combien plus si nous allons à Qéïla contre les troupes philistines ! » ⁴ David consulta encore une fois Yahvé, et Yahvé répondit : « Pars, descends à Qéïla, car je livre les Philistins entre tes mains.» ⁵ David alla donc à Qéïla avec ses hommes, il attaqua les Philistins, enleva leurs troupeaux et leur porta un grand coup. Ainsi, David délivra les habitants de Qéïla.

⁶ Lorsque Ebyatar, fils d'Ahimélek, se réfugia auprès de David, à Qéïla, il avait en main l'éphod.

⁷ Lorsqu'on rapporta à Saül que David était entré dans Qéïla, il dit : « Dieu l'a livré en mon pouvoir, car il s'est pris au piège en entrant dans une ville ayant portes et verrous ! » ⁸ Saül appela tout le peuple aux armes pour descendre à Qéïla et assiéger David et ses hommes. ⁹ Quand David sut que Saül forgeait de mauvais desseins contre lui, il dit au prêtre Ebyatar : « Apporte l'éphod ». ¹⁰ David dit : « Yahvé, Dieu d'Israël, ton serviteur a entendu dire que Saul se préparait à venir à Qéïla pour détruire la ville à cause de moi. ¹¹ Les notables de Qéïla me remettront-ils entre ses mains ? Saül descendra-t-il, comme ton serviteur l'a appris ? Yahvé, Dieu d'Israël, daigne informer ton serviteur ! ». Yahvé répondit : « Il descendra. » ¹² David demanda : « Les notables de Qéïla me livreront-ils moi, et mes hommes entre les mains de Saül ? » Yahvé répondit : « Ils vous remettront entre ses mains. » ¹³ Alors David partit avec ses hommes au nombre d'environ six cents, ils sortirent de Qéïla et allèrent de-ci de-là. On rapporta à Saül que David s'était échappé de Qéïla et il abandonna l'expédition.

³ MORAN 1987, pp. 501-502, 509-512, 517-519 (EA 65, 27e9, 280, 287, 289, 290).

⁴ NA'AMAN 2010. Voir en particulier p. 290 pour l'identification de Tell Ke'ila avec Qiltu. Cette identification est aussi faite par le même auteur dans NA'AMAN 2010, p. 88 avec le site où David séjourna selon 1 Sam 23 : 1-13 (voir *infra*).

Le site figure sous le nom de Qe'ila sur deux manuscrits de Qumrân inspirés du livre de Josué, provenant des grottes 4 et 5 (4Q522, 9i et 10 et 5Q9, 1a, 1.3), dans des listes (elles-mêmes fragmentaires) de toponymes de Juda. Dans le premier, il précède la mention d'Adullam, qui est effectivement géographiquement tout proche⁵. On rappellera que c'est dans un des grottes d'Adullam que s'est réfugié David, juste avant l'épisode de Keila (1 Sam, 22 : 1-2).

Un passage des Antiquités Juives de Flavius Josèphe (*Ant.* VI, 271-274) n'est nulle part signalé par les sources anciennes, ni prospections modernes. Flavius n'y fait que résumer, avec quelques variantes minimales, l'épisode du séjour de David, tel qu'il est décrit dans 1 Sam 23 : 1-13⁶ :

[271] Κατὰ δὲ τοῦτον τὸν καιρὸν ἀκούσας ὁ Δαυίδης τοὺς Παλαιστίνους ἐμβεβληκότας εἰς τὴν Κιλλανῶν χώραν καὶ ταύτην διαρπάζοντας δίδωσιν ἑαυτὸν στρατεύειν ἐπ' αὐτοὺς τοῦ θεοῦ διὰ τοῦ προφήτου πυθόμενος εἰ ἐπιτρέπει νίκην. τοῦ δὲ σημαίνειν φήσαντος ἐξώρμησεν ἐπὶ τοὺς Παλαιστίνους μετὰ τῶν ἐταίρων καὶ φόνον τε αὐτῶν πολὺν ἐξέχευε καὶ λείαν ἤλασεν. [272] καὶ παραμείνας τοῖς Κιλλανοῖς ἕως οὗ τὰς ἄλλως καὶ τὸν καρπὸν συνείλον ἀδεῶς Σαούλω τῷ βασιλεῖ μηνύεται παρ' αὐτοῖς ὧν: τὸ γὰρ ἔργον καὶ τὸ κατόρθωμα οὐκ ἔμεινε παρ' οἷς ἐγένετο, φήμη δ' ἐπίπαν εἰς τε τὰς τῶν ἄλλων ἀκοὰς καὶ πρὸς τὰς τοῦ βασιλέως διεκομίσθη αὐτό τε συνιστάνον καὶ τὸν πεπονηκότα. [273] χαίρει δὲ Σαοῦλος ἀκούσας ἐν Κίλλα τὸν Δαυίδην, καὶ 'θεὸς ἤδη χερσὶ ταῖς ἡμῶν ὑπέθετο αὐτόν, εἰπὼν, ἐπεὶ καὶ συνηγάκασεν ἐλθεῖν εἰς πόλιν τείχη καὶ πύλας καὶ μογλοὺς ἔχουσαν', τῷ λαῷ παντὶ προσέταξεν ἐπὶ τὴν Κίλλαν ἐξορμηῆσαι καὶ πολιορκήσαντι καὶ ἐλόντι τὸν Δαυίδην ἀποκτείνειν. [274] ταῦτα δὲ αἰσθόμενος ὁ Δαυίδης καὶ μαθὼν παρὰ τοῦ θεοῦ, ὅτι μείναντα παρ' αὐτοῖς οἱ Κιλλῖται ἐκδώσουσι τῷ Σαούλω, παραλαβὼν τοὺς τετρακοσίους ἀπήρεν ἀπὸ τῆς πόλεως εἰς τὴν ἔρημον ἐπάνω τῆς Ἐνγεδῶν λεγομένης. καὶ ὁ μὲν βασιλεὺς ἀκούσας αὐτὸν πεφευγότα παρὰ τῶν Κιλλιτῶν ἐπαύσατο τῆς ἐπ' αὐτὸν στρατείας.

1.« [271] Sur ces entrefaites, informé que les Philistins avaient fait irruption dans le pays des Killaniens et le pillaient, David s'offre à marcher contre eux, après avoir demandé à Dieu par l'intermédiaire du prophète s'il le lui permettait. Le prophète ayant répondu que Dieu promettait la victoire, il s'élança contre les Philistins avec ses compagnons, en fit un grand carnage et remporta force butin. [272] Comme il prolongea son séjour chez les Killaniens jusqu'à ce qu'ils eussent rentré leurs blés et leurs fruits, on dénonça sa présence au roi Saül. Car son exploit et son succès n'étaient pas restés le secret du canton qui en avait été le théâtre : la renommée les propagea de tous côtés et jusqu'aux oreilles du roi, en exaltant l'acte et l'auteur. [273] Saül se réjouit de savoir David enfermé dans Killa. « Enfin Dieu l'a livré entre mes mains, dit-il, puisqu'il l'a forcé à s'arrêter dans une ville pourvue de murailles, de portes et de verrous », et il ordonna à tout le peuple de se ruer sur Killa, d'en faire le siège, et de n'en point partir qu'on n'eût pris et tué David. [274] Cependant David s'était méfié de cette agression, et Dieu l'avait averti que s'il restait chez eux, Killites⁷ le livreraient à Saül ; il emmena donc ses quatre cents hommes, et quitta la ville pour s'enfoncer dans le désert situé au-dessus d'Engeda Le roi, ayant appris qu'il s'était enfui de chez les Killites, renonça à son entreprise contre lui. »

C'est sans doute parce que le toponyme « Killa », tel est transcrit par Josèphe, a échappé à la plupart des auteurs, sauf à Etienne Nodet, que cette référence n'est jamais citée.

On retrouve ensuite le nom du site sous les deux entrées de « Echela » et de « Keeila » (Ἐχελά et Κεειλά en grec) dans l'*Onomasticon* d'Eusèbe de Césarée⁸, d'après Jos. 15 : 44 et I

⁵ Respectivement in PUECH 1998, p. 49, 51, 53 et PUECH 2016, p. 91 ss et 107 ss.

⁶ <http://data.perseus.org/citations/urn:cts:greekLit:tlg0526.tlg001.perseus-grc1:6.13.2>

La traduction en français citée ici est celle de Julien Weill : WEILL 1900-1905, p. 56-57, revue avec celle de NODET 2001.

⁷ On notera le changement d'ethnique qu'on n'explique pas. Il ne semble néanmoins pas essentiel à notre propos.

⁸ Respectivement 446/88 :26 et 591/114 : 15. NOTLEY et SAFRAI 2005, sv Ἐχελά, (1 Sam 23 : 19) p. 87 et note 446. Ils indiquent 7 milles depuis Élèuthéropolis et sv Κεειλά (Jos. 15 : 44), p. 110 et note 591, où la notice mentionne environ 8 milles. Voir aussi FREEMAN-GRENVILLE, CHAPMAN et TAYLOR 2003, (88) p. 52-53, sv Echela (1 Sam 23 :19) et (114), p. 65 s.v. Keeila. (Jos. 15 : 44). JIMENEZ ZAMUDIO 2008, (89) s.v. Echela (1 Sam. 23 :19) p. 130 et note 1179 (où c'est le chiffre de 6 milles qui est donné en traduction) et (114) s.v. Keeila (Jos. 15 : 21) p. 148, et note 1553 où il indique que ce site, à « approximativement » 8 milles d'Élèuthéropolis est le même que celui où David s'est caché, selon 1 Sam 23 : 1-13. On le

Sam 23 :19. Il donne aussi le toponyme à son époque : Ἐνχηλά ou Il identifie donc le site où séjourna David (1 Sam 23 : 1-13), sur la route entre Éleuthéropolis (à 7 milles⁹) et Hébron, où il indique que se trouve aussi la tombe du prophète Habakkuk¹⁰, avec celui qui est mentionné dans le Livre de Josué (Jos. 15 : 44).

446/88 :26 Ἐχέλα. ἔνθα ἐκρύπτετο Δαυίδ. Ἐνχηλά νῦν λέγεται, ἀπέχουσα Ἐλευθερόπολεως σημείους ζ΄. Ἀμβρακοῦμ τοῦ προφήτου τὸ μνήμα πλησίον δείκνυται.

« Échéla, là où David se cacha, qui s'appelle aujourd'hui Enchéla, à 7 milles d'Éleuthéropolis. À proximité, on montre la tombe du prophète Habbakuk ».

591/114 :15 : Κεεῖλά (Jos. 15 : 44). Φυλῆς Ἰουδα. ἔνθα ἐκαθέσθη Δαυίδ. καὶ εἰς ἔτι νῦν κόμη Κηλά πρὸς ἀνατολὰς Ἐλευθερόπολεως ἀπὸντων εἰς Χεβρών, ὡς ἀπὸ σημείων ἦ. Ἀμβρακοῦμ τοῦ προφήτου αὐτόθι δείκνυται.

Keilah, de la tribu de Juda (Jos. 15 : 44). David vécut là. Jusqu'à nos jours, Keila est un village à environ 8 milles d'Éleuthéropolis sur la route d'Hébron. On y montre la tombe d'Habbakuk.

Un peu plus tard, au v^e s., Sozomène (HE, VII, 29, 2) relate comment cette tombe fut retrouvée, en même temps que celle de Michée, localisée quant à elle à Morasthi¹¹:

Ἀμφοῖν δὲ τὰ σώματα, ὡς ἐπιθόμην, κατὰ θεῖαν ὄνειρατος ὄνιν ἀνεδείχθη Ζεβέννω τῷ τότε ἐπιτροπεύοντι τὴν Ἐλευθερόπολεως ἐκκλησίαν. Καὶ γὰρ δὴ καὶ τοῦ νομοῦ ταύτης ἦσθην Κελά ἢ πρὶν Κεῖλά ὀνομαζομένη κόμη, καθ' ἣν ὁ Ἀμβρακοῦμ ἠῤῥέθη (...)

« Leurs corps à tous deux, comme je l'ai appris, furent divinement montrés au cours d'un songe à Zébennos, qui avait alors la charge de l'église d'Éleuthéropolis. C'est en effet du nome de cette église que dépendait le village de Kéla, antérieurement nommé Keila où fut trouvé Habakkuk (...) ».

II. PREMIERES PROSPECTIONS

Tell Keila a fait l'objet de nombreuses prospections, à commencer, au milieu du XIX^e siècle, par celles de Victor Guérin qui identifie en réalité deux sites qui correspondraient l'un à la Qéïla des livres de Josué et de Samuel, et l'autre à l'Echela d'Eusèbe¹². À « Khirbet Kila », qui est le lieu qui nous intéresse ici, sur le plateau lui-même, il a vu des vestiges d'habitats, qui

voit, le calcul de la distance depuis Éleuthéropolis varie ; ces différences rendent compte de la difficulté d'estimer cette distance selon, à la fois les manuscrits consultés la restitution de ce parcours entre les deux sites par des voies antiques dont on ignore le tracé. La distance entre Tell Keila et Maresha à vol d'oiseau est d'environ 10 km, ce qui nous donne 6,7 milles. Néanmoins, le plus important en ce qui concerne cet article, c'est que de tous ces auteurs, ainsi que NA'AMAN 2010, identifient le site avec Tell Keila, en donnant parfois les coordonnées topographiques qui correspondent au site qui fait l'objet de cette étude.

⁹ C'est la mesure donnée par NOTLEY et SAFRAÏ 2005 p. 87, qui seuls donnent le texte en grec nous avons choisi de citer ici. À noter que certaines variantes des manuscrits indiquent aussi une distance de 17 milles.

¹⁰ Habakkuk (Habaquq) est un prophète dont on situe la vie au VII^e –VI^e s. av. J.-C. Dans l'Ancien Testament, un des livres prophétiques lui est attribué au sein du recueil des XII Petits Prophètes.

¹¹ *Histoire Ecclésiastique*, VII, 29, 1-2. Texte grec de l'édition J. Bidez, G.C. Hansen, introduction par Guy Sabbah, traduction par André-Jean Festugière et Bernard Grillet, annotation par Laurent Angliviel de la Beaumelle, Sources Chrétiennes n°516, Paris, Cerf, 2008. Morasthi figure sur la carte de Madaba (cf. Avi-Yonah 1954, p. 69). Il est identifié avec le site de Umm al Bassel, par PICCIRILLO et ALLIATA 1999, p. 79, n° 83. Mais Na'aman 2011 p. 285 localise ce lieu près de Nahal Guvrin, à 13 km de Gath/ Tell el Safi (mentionné dans les Lettres d'Amarna comme étant le siège de Sudawarta), à Tel Zahit.

¹² Pour le site qui fait l'objet de cet article, GUERIN 1869, pp. 341-343, sous le toponyme de Khirbet Kila. Pour l'autre site, identifié par GUERIN, Beit Kahl, *ibidem*, p. 343 et 350-351 ; c'est un aujourd'hui un faubourg d'Hébron, lorsqu'on en sort par le Wadi Kuf en direction de Tarqumia (31° 37' 00" N / 35° 01' 00" E). Il a dû se fonder, semble-t-il, pour cette double identification, sur une édition d'Eusèbe, dans laquelle la distance qui sépare l'Echela d'Eusèbe d'Éleuthéropolis est de dix-sept milles. Les prospections ultérieures n'adhèrent pas à l'idée selon laquelle il y aurait deux sites distincts et admettent, selon les cas, six, sept ou huit milles selon les cas.

lui semblent « musulmans », mais construits avec des matériaux antiques en remploi, sauf une salle souterraine voûtée qui lui paraît plus ancienne, car édifiée « *en belles pierres de taille* » : ce sont sans doute les habitats qui sont encore partiellement visibles au sud du plateau sommital et que nous envisageons d'explorer. Il a aussi remarqué le mur d'enceinte (probablement celui du Bronze moyen qui vient d'être en partie fouillé par l'Université de Birzeit : *cf. infra*). V. Guérin signale aussi Bir al-Kos (« Bir el Kous »), la source principale ; ses aménagements ne lui paraissent pas très anciens, en particulier l'arcade qui la surmonte, qui est selon lui d'époque musulmane. Il mentionne enfin la présence de tombes sur la colline qui fait face au site sur son flanc nord (la colline en question est en réalité à l'est).

Les prospections de Claude R. Conder et Horatio K. Kitchener, quelques années plus tard, indiquent aussi notre site ¹³, mais, curieusement, il ne s'agit pour eux que de celui qui est indiqué dans le livre de Josué. Ils ne mentionnent pas le séjour de David, mais rapportent la tradition (qu'ils attribuent à Jérôme) de la présence de la tombe d'Habakkuk. Pour Félix-Marie Abel dans les années 1938-39¹⁴, pour Moshe Kochavi en 1972 ¹⁵, puis pour Michael Avi-Yonah dans son *Gazetter of Roman Palestine* ¹⁶, et Bellarmino Bagatti ¹⁷ en 2002, il n'est plus question de deux sites : il s'agit à la fois du site biblique et de celui d'Eusèbe et de Sozomène. Yoram Tsafrir, Leah Di Segni et Judith Green ¹⁸ n'indiquent que la localisation de la tombe d'Habakkuk, d'après Eusèbe et Sozomène. Pour autant, ces prospections, sauf celle de V. Guérin qui est plus descriptive, ne font que mentionner le site sans le décrire, et proposent leurs hypothèses pour ou contre son identification avec les sources bibliques ou chrétiennes.

C'est avec les prospections israéliennes récentes ¹⁹ que sont proposées des datations plus explicites quant à l'occupation du site, d'après des ramassages de surface : Bronze moyen IIa et IIb, Bronze récent, Fer I et II, époques perse, romaine, byzantine, croisée et mamelouke. Elles mentionnent le rempart et son glacis, une porte (qui a aujourd'hui disparu), et des tombes dans les environs.

En l'état actuel, le tell n'est occupé que par quelques parcelles agricoles non construites, cultivées, en blé et en oliviers, ou en jachère. Les vestiges qui étaient les plus visibles avant la mise en place de notre projet étaient ceux – partiels – des remparts, au sud-ouest et à l'est du site. On trouvait, tant sur le plateau sommital que sur les terrasses inférieures, une abondante céramique en surface, toutes époques confondues. On voyait aussi facilement quelques-unes des tombes, celles qui sont largement ouvertes, en bordure des routes. Les travaux de ces quatre dernières années *in situ* ont permis de dresser un état des lieux plus satisfaisant. Celui-ci doit cependant composer avec l'existence de nombreuses fouilles clandestines, qui ont été principalement pratiquées au cours de la première et de la deuxième *Intifada*, périodes pendant lesquelles de nombreux travailleurs locaux n'ont pu exercer leurs activités professionnelles en Israël, et se sont donc reportés sur ces pratiques, hélas courantes dans les Territoires cisjordanais.

III. LES TRAVAUX DE LA MISSION PALESTINO-FRANÇAISE

¹³ CONDER et KITCHENER 1881-1883, p. 314.

¹⁴ ABEL 1938-1939, p. 416.

¹⁵ KOCHAVI 1972, p. 48-49, n° 70.

¹⁶ AVI-YONAH 1976, *sv.* Qe'ilah, Cela (Echela), p.73.

¹⁷ BAGATTI 2002, p. 145.

¹⁸ TSAFRIR, DI SEGNI et GREEN 1994, p.102, *sv.* Cela.

¹⁹ GREENBERG et KENAN 2009, p. 127 n° 864 (Kh. Qeila).

En 2014, un *Memorandum of Understanding* a associé pour trois ans l'Université de Birzeit²⁰, l'Université Paul-Valéry Montpellier 3²¹ et le *Department of Antiquities and Cultural Heritage* du Ministère du Tourisme et des Antiquités de Palestine²² qui ont entrepris l'étude archéologique du site. Celle-ci s'est déroulée en trois campagnes, auxquelles la partie française n'a pu se joindre en 2014, en raison de la situation en Israël et à Gaza. Cette année-là, l'Université de Birzeit a donc effectué seule²³ une campagne de fouilles et de prospections et n'y a plus travaillé depuis. L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 a travaillé sur le site en 2015 et 2016. Depuis 2017, le projet n'a plus été confié qu'à l'Université Paul-Valéry, qui y a mené une campagne en août-septembre de cette année.

a. La campagne 2014 de l'Université de Birzeit²⁴

En 2014, le professeur Hamed Salem a conduit un chantier-école de cinq semaines, au cours desquelles il a procédé à des prospections de surface systématiques, et ouvert trois secteurs de fouilles. L'un d'eux a repris le dégagement clandestin au bulldozer qui avait touché le rempart sur le flanc sud-ouest du tell, au niveau d'une tour pleine, qui a pu être en grande partie dégagée [fig. 3]. Il a pu ainsi établir que le rempart, large d'environ 3 m et construit en blocs de tout venant et grossièrement appareillés sur son parement externe, date approximativement du Bronze moyen. La tour a été ajoutée à la courtine et mesure 4 m de large (sa longueur reste inconnue, car l'angle nord de la tour n'a pas été entièrement dégagé). L'un est l'autre sont établis sur le rocher naturel et doivent correspondre à la première phase de fortification du tell. En revanche, la chronologie relative entre le rempart et le glacis qui la recouvre n'a pu être déterminée avec certitude.

Les deux autres sondages ont été ouverts sur le plateau sommital. Ils ont tous deux révélé la présence d'habitat domestique, et celui du sud semble appartenir au plus tôt au Bronze récent. Il présente une petite cour et deux pièces, dont l'un des murs est soutenu par un pilier. Deux bassins et une meule semblent rendre compte d'une installation de broyage d'olives. Le sondage nord a montré une couche d'incendie probablement due à la destruction d'un toit en bois. Les murs sont là aussi soutenus par des piliers, dont trois ont été retrouvés.

La position de ces sondages et celle du secteur du rempart qui a été exploré au cours de cette campagne ont été reportées sur la fig. 4.

b. Résultats des campagnes 2015-17 de l'Université Paul Valéry

1. Sondages sur les terrasses sud du tell

Un des premiers soins de ces campagnes fut d'établir le plan topographique du tell [fig. 4] et d'y positionner les tombes situées sur les pentes de celui-ci d'une part, et les secteurs fouillés, principalement sous forme de sondages, d'autre part. En outre, une campagne de prospection géophysique a été menée en 2015 [fig. 5A]²⁵, qui a déterminé l'emplacement de

²⁰ Pr. Hamed Salem, Département d'Histoire et d'Archéologie.

²¹ Sylvie Blétry, Univ. Paul-Valéry Montpellier 3 EA 4424 C.R.I.S.E.S. et Hélène Duval, INRAP Grand Est.

²² Dr. Ahmed Rjoob, Directeur des Antiquités du District d'Hébron, et représenté avec une grande efficacité sur le site pendant nos campagnes par Ayman Rjoob, de la même administration.

²³ Sauf pour une courte mission d'une semaine de photographies par cerf volant que nous avons pu effectuer après le cessez-le-feu.

²⁴ Communication personnelle du Prof. Hamed Salem.

²⁵ Sous la direction de Marc Munsch, UNISTRA-CNRS UMR 7516.

nos sondages en 2016. Par ailleurs, nous avons aussi procédé à une prospection des nécropoles, aussi bien sur le tell lui-même que sur les collines alentours. L'Université de Birzeit n'est pas intervenue au cours de ces trois dernières années.

Les prospections de surface ont montré que l'occupation des périodes que nous appellerons « classiques » (hellénistique, romaine et protobyzantine) est représentée principalement sur les pentes et aux abords est du tell. De leur côté, les prospections géophysiques de la campagne 2015 avaient montré la présence de structures localisées dans ces mêmes secteurs [fig. 5B], ce que nous avons voulu vérifier en 2016.

Nous avons donc ouvert un sondage 1 [fig. 6A], de 5 m de côté, tout près d'une fouille clandestine. Dans ce sondage, nous avons très rapidement atteint le rocher naturel, cependant aménagé sous la forme d'une surface de circulation ou d'un sol (US 1002, 1003, 1004). Sur cette surface, l'occupation se révèle par de nombreuses céramiques tarδο-romaines et protobyzantines, et des tesselles de mosaïque blanches. L'US 1001 correspond, quant à elle, à l'obturation d'une ouverture vers un habitat souterrain, grossièrement protégée par un amas de grosses pierres. De fait, nous avons pu y accéder par une ouverture pratiquée un peu plus loin par les fouilleurs clandestins se trouvant en bordure nord-est du sondage. Ce type d'abri est courant dans la région, et il s'est particulièrement développé à partir de la révolte de Bar Kochba au II^e s. ap. J.-C.. Ils restent pour la plupart accessibles et utilisés jusqu'à des périodes très récentes de l'Histoire contemporaine.

Cet abri souterrain est aménagé dans une vaste grotte (une centaine de m²), elle-même divisée en plusieurs zones. Les parois en sont parfois consolidées par des murs édifiés en gros blocs non taillés et parfois maçonnés d'un mortier grossier, qui soutiennent les parois naturelles de la grotte. Si le ramassage de surface s'est montré peu fructueux, en revanche certains tessons pris dans la maçonnerie des murs semblent dater au plus tôt de la période omeyyade et d'autres de la période ottomane. Nous n'avons remarqué aucun autre élément qui vienne fournir d'argument pour un *terminus post quem* plus ancien. Les parois de la grotte principale ont été aménagées de place en place avec plusieurs *arcosolia* taillés de façon irrégulière.

Nous avons pratiqué un second sondage, à quelques mètres au sud du premier [fig.6B], puisque, dans celui-ci, nous avons rencontré très rapidement le rocher naturel. Le sondage 2 avait, lui aussi, à l'origine, 5 m de côté, et nous l'avons légèrement étendu vers le sud-ouest dans un second temps. C'est principalement dans cette partie que nous avons pu constater qu'il avait existé là, à une faible profondeur par rapport à la surface actuelle, un fond de carrière pour l'exploitation du calcaire. Il a été ensuite remployé en sol d'habitat. Un mur constitué d'un blocage grossier est encore partiellement visible (US 2004), qui repose sur ce niveau de sol. Des tesselles de mosaïque blanches, noires et jaunâtres, mêlées aux couches supérieures, sont là aussi relativement abondantes. La céramique permet de dater cette occupation de la période tarδο-romaine et protobyzantine, bien qu'elle soit assez peu abondante et en assez mauvais état (peu de formes identifiables).

En tout état de cause, nous n'avons pas retrouvé de traces des structures dont les prospections géophysiques semblaient indiquer la présence dans ce secteur des terrasses sud du tell.

La campagne 2017 s'est concentrée sur une parcelle voisine, un peu plus au nord, où nous avons plusieurs raisons de penser que se trouvait un grand bâtiment (on nous a signalé la présence de gros murs, de colonnes, ainsi que plusieurs tombes) [fig. 4]. Un premier sondage

(secteur 3) s'est montré en grande partie infructueux : nous y avons dégagé jusqu'au rocher naturel, situé à environ 20 cm de profondeur et fonctionnant en tant que sol de ce qui semble être un abri assez précaire, couvert par une toiture soutenue par des poteaux. Une petite cuve de faible profondeur y a été creusée.

En revanche quelques mètres plus au sud, nous avons dégagé dans le secteur 4 une partie d'un bâtiment aménagé à la fin de la période romaine et qui continue de fonctionner à la période protobyzantine [fig. 7 et 8]. Il a été spolié à la période ottomane pour abriter plusieurs sépultures.

Un grand mur de direction est-ouest (4004) est percé d'un seuil (4008) qui permet d'accéder à l'intérieur d'une pièce limitée par les murs 4004, 4024 et 4036 et dont le sol est constitué du rocher naturel (4015). Sur le côté nord de la pièce, des pillages anciens ont en partie détruit le mur 4036 et ont laissé une grande fosse, nous laissant ignorer l'état du sol 4015 sur le flanc nord de la pièce. À l'est de cette pièce, se situent deux espaces, dont le sol de circulation (4034 et 4037) est également constitué du rocher naturel. En outre, le sol 4037 a été légèrement recouvert d'une couche de plâtre pour rattraper les irrégularités naturelles. La toiture de cette pièce était soutenue par des poteaux dont nous avons les traces en 4038 et 4039. Le mur 4024 se poursuit au sud au-delà du mur 4004 ; on peut aisément en conclure que le bâtiment se poursuivait au delà de notre sondage, mais nous sommes là en bordure d'un mur de terrasse actuelle et il a été impossible d'étendre le secteur dans cette direction.

Bien que le matériel céramique et en verre associé à ces structures soit encore en cours d'étude, on peut d'ores et déjà attribuer leur fonctionnement à la fin de la période romaine et à la période protobyzantine. La céramique est très diversifiée, mais y prédominent des contenants (amphores, jarres), parfois de grande taille. On y remarque aussi des marmites très calcinées, bien qu'aucune structure de foyer n'ait été retrouvée. Nous émettons l'hypothèse que nous avons là affaire à un bâtiment de stockage ou à vocation artisanale, qu'il faut peut-être mettre en relation avec les pressoirs à vin et à huile qui, taillés dans le rocher eux-aussi, affleurent encore à la surface non loin de là à l'est, sur des terrasses légèrement supérieures.

Plusieurs sépultures ont été implantées à l'intérieur du bâtiment (SP 4003, 4021, 4029) ou à l'extérieur des murs (SP 4022) [fig. 9]. La sépulture 4029 est apparue lors de notre tentative d'extension du secteur vers l'ouest. Leur découverte a sensiblement retardé la progression de la fouille du bâtiment.

La position des squelettes, parfois disposés sur le côté, mais toujours tournés vers le sud, en direction de La Mecque, permet de les dater d'une période relativement récente. Une balle retrouvée près de la sépulture 4029 ne laisse aucun doute sur cette datation tardive. On sait par ailleurs, grâce à nos prospections que, sur le sommet du tell, l'habitat d'époque byzantine et celui qui lui a immédiatement succédé sont recouverts par des structures mameloukes et ottomanes, dont l'élévation est encore bien visible, dans ce qui est aujourd'hui un inextricable pierrier. En outre, le tell a été abandonné vers le milieu du XIX^e siècle et la population s'est déplacée à cause de la malaria à l'emplacement de l'actuelle ville de Beit Ula.

La campagne venant de se terminer, l'étude ostéologique se poursuit. D'ores déjà nous sommes parvenus à quelques conclusions (analyse ostéologique menée par Chloé Girardi). La sépulture 4029 est celle d'un grand individu masculin (d'une taille de près de 1,90 m), dont le squelette, situé très près de la surface actuelle, a été très endommagé. La sépulture 4022 est celle d'une femme mature. Au même niveau se trouve la double sépulture (4021) de deux individus immatures (2-3 ans) dont l'inhumation n'a toutefois pas été simultanée. Les fosses

ont été aménagées sous la seule protection de quelques pierres, et contre ce qui était probablement l'arase du mur 4004.

Nous avons pu déterminer que la sépulture 4003 est celle d'une femme d'environ 40 ans. La fosse a été soigneusement aménagée devant le seuil de la porte, légèrement en dessous du sol de circulation 4015 (le rocher naturel a été sur-creusé), et protégée par dalles en bâtières grossièrement taillées. Sa position est donc nettement inférieure à celles des autres sépultures et le soin qu'on y a apporté la distingue également des autres. L'analyse d'un échantillon d'ossements de ces sépultures, que nous avons l'intention de faire faire, pourra de toute évidence apporter davantage de précision pour leur datation relative et absolue.

2. Prospections des nécropoles

C'est dans le domaine funéraire que nos recherches ont été particulièrement fructueuses. En prospectant les pentes du tell et les collines qui le jouxtent, il nous a en effet été possible de localiser 49 tombes, dont la plupart sont pillées [fig. 4]. La géolocalisation d'ensemble est en cours au terme de la campagne de 2017. Nous avons fait l'étude détaillée de quatre d'entre elles : les n°10, 11, 26 et 42.

D'une façon générale, on observe que certaines tombes utilisent en réalité des cavités naturelles ou peu aménagées; d'autres présentent une ouverture taillée dans le rocher, mais présentent des aménagements internes assez sommaires (en l'état de ce qui peut être visible avant dégagement) (tombe 7, fig. 4 et 10). Dans certaines d'entre elles, un matériel résiduel peu abondant permet néanmoins de proposer une datation approximative, de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer (tombe 9 et 24). On note, pour les autres, des aménagements qui semblent caractéristiques du Fer ou de la période hellénistique (tombe 1, fig. 4 et 11), au moins pour une seconde utilisation en *columbarium* (tombe 4, fig. 4 et 12). Enfin, certaines grandes tombes (n°12, n°32, et n°33) méritent notre attention non seulement en raison de leur superficie, mais aussi pour leurs aménagements originaux. Elles seront pour ces raisons étudiées au cours de campagnes suivantes.

Ainsi la tombe 12 [fig. 4 et 13] est-elle composée de deux pièces, un vestibule sans autre aménagement qu'une simple porte taillée dans le rocher, et une chambre funéraire où se remarquent, au nord, des traces ténues d'anciens *loculi* qui ont sans doute été détruits, dans la paroi sud, 3 *loculi* toujours présents, ainsi que une niche aménagée à l'angle du premier de ces *loculi*. Un relevé en a été effectué lors de la campagne 2017, qui permettra d'en réaliser le plan.

Les deux tombes 32 et 33 [fig. 4] sont situées sur la colline qui fait face au flanc est du tell, dans d'actuels faubourgs résidentiels. Elles sont cependant l'une et l'autre bien accessibles par un profond *dromos* en pente et sont relativement bien conservées, car remployées de nos jours comme dépôts d'outillage ou de fourrage. La tombe 32 [fig. 14] se compose d'un vaste et unique espace. Son plafond plat est soutenu par un pilier réservé lors de la taille. Contre la paroi sud et ouest, des banquettes ont été aménagées. À l'angle qu'elles forment, une petite niche a été creusée dans la paroi rocheuse. La banquette sud, longue de près de 6 m, est subdivisée en trois cuves qui possèdent chacune un repose-tête. La tombe 33 [fig. 15] s'inscrit, en surface, au sein d'une sorte d'enclos taillé dans le substrat calcaire, et s'organise également en un grand espace unique. De grandes niches sous *arcosolia*, larges d'environ 3 m, ont été creusées le long de ses parois nord, sud et est.

Nous avons pu explorer en détail trois tombes en 2016, les tombes 10, 11 et 42 [fig. 4].

Les tombes 10 et 11, ont été creusées sur le flanc nord-ouest du tell, dans un même affleurement de rocher, sans doute légèrement modifié récemment par l'aménagement de la route moderne qui longe le tell [fig. 16, 17 et 18]. Il semble que le rocher, sur quasiment toute la distance séparant les deux tombes, ait été creusé de deux marches longitudinales. En tout état de cause, elles sont liées mais ne communiquent pas entre elles. Elles étaient entièrement comblées, ce qui nous laissait quelque espoir de retrouver du matériel. Après les avoir déblayées, nous avons pu néanmoins constater qu'elles avaient été pillées à une époque indéterminée et que ce matériel présent en petite quantité était bouleversé et très résiduel (en tout état de cause, en très mauvais état). Quelques tessons de la tombe 11 semblent dater du Fer II. Nous n'avons trouvé aucun ossuaire dans ces tombes lorsque nous les avons dégagées.

En avant des tombes, le rocher a été taillé de façon à former un espace quadrangulaire, qui a donc été probablement amputé dans sa longueur par la route moderne, et large d'environ 1,70 m à 1,80 m (on appelle ces espaces « cours » dans certaines publications, terme qui nous semble ici exagéré). On y accède par une ouverture quasiment carrée à encadrement simple, de 50 cm de côté²⁶. Elle devait être obturée par une dalle qui n'a été retrouvée pour aucune des deux tombes. Dans des cas analogues, de telles dalles comportent parfois une protubérance centrale qui s'adapte à la largeur de l'ouverture (« *plug shaped stones* »²⁷), mais elles peuvent aussi être simplement plates. Les chambres des tombes 10 et 11 ont des dimensions similaires²⁸. Au-delà de la porte, une ou deux marches descendent dans une fosse centrale (profondeur d'environ 1 m depuis la surface des banquettes, pour une longueur moyenne de 1,60 m, et une largeur d'environ 0,90 m) qui a permis aux tailleurs de se tenir debout (« *standing pit* »). Sur les côtés nord, sud et est, trois banquettes sont ménagées en « [] ». Dans l'angle nord-est des deux chambres, à l'extrémité des banquettes, une fosse de dépôts secondaires d'ossements, de forme ovoïde (« *collection pit* » ou « *repository* »), a été aménagée²⁹.

À la différence de la tombe 11, la tombe 10 présente trois *loculi*, qui ont été creusés à partir des banquettes et dans les parois sud, est et ouest. Leur ouverture à encadrement simple était sans doute fermée par des dalles de pierre que nous n'avons pas retrouvées. La longueur et la largeur de ces *loculi* sont variables³⁰ ; ils sont hauts d'environ 1 m.

Le plan que nous avons dressé de l'une et de l'autre permet cependant de les comparer avec les tombes d'autres nécropoles : celles de Jérusalem en particulier, mais aussi des tombes plus isolées du district d'Hébron. Dans cette dernière région en effet, plusieurs publications mentionnent des tombes très semblables à la tombe 11³¹. Dans leur simplicité, elles semblent typiques des établissements ruraux à la population modeste, par opposition avec les tombes propres à la population urbaine de Jérusalem³². Elles appartiennent à une tradition architecturale qui semble s'être cristallisée dès le IX^e s. avant J.-C., mais qui se généralise aux VIII^e- VII^e s³³.

Selon Amos Kloner et Boaz Zissu, dans leur étude des nécropoles de Jérusalem de la période dite « du Second Temple », plus tardives donc, l'origine de cette forme remonte à cette même période des VIII^e/VII^e s., mais ce type continue d'être employé bien plus tard³⁴. De telles

²⁶ Dimensions semblables chez YEZERSKI 1999, p. 255, et KLONER et ZISSU 2007, p. 52

²⁷ AMIT et YEZERSKI 2001, tombe 10, p. 181ss et fig. 21, p. 183 ou KLONER et ZISSU 2007, p. 53-54.

²⁸ 2,56 m de long et 2,72 m de large pour la tombe 10, au plafond plat, et 2,66 m de long et 3,24 m de large pour la tombe 11, dont le plafond est légèrement voûté.

²⁹ Diamètre respectivement de 0,84 m et 0,88 m et profondeur de 0,65 et 0,70 m.

³⁰ Respectivement de 1,38 m à 1,88 m et de 0,70 m à 0,86 m.

³¹ YEZERSKI 1999, p. 253-270. AMIT et YEZERSKI et 2001.

³² *Ibidem*, p. 191.

³³ *Ibidem*, p. 192.

³⁴ KLONER et ZISSU 2007, en particulier p. 87-88.

tombes sont en particulier encore retrouvées, ailleurs qu'à Jérusalem, pour la période perse et jusqu'au IV^e s. À Jérusalem même, un certain nombre de tombes comparables à la tombe 11 de Keila continuent d'être aménagées au II^e s. av. J.-C.³⁵ et leur usage se prolonge jusqu'au I^{er} s. ap. J.-C.³⁶. Les banquettes sont destinées à recevoir les corps des défunts lors d'inhumations primaires et on ne possède que de rares exemples où elles ont été utilisées (plus tardivement, en tout état de cause) pour y déposer des ossuaires. Ce premier type, de plan très simple, ne comporte pas de *loculi* (ou « *kokhim* » selon les sources juives).

En effet, selon une typologie établie dès les premiers utilisateurs du terme *kokh*, à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s., employé pour décrire des tombes proprement juives, les « tombes à *kokhim* » apparaissent plus tard que celles qui, comme la tombe 11, présentent une chambre simple à fosse centrale et banquettes³⁷. Les tombes à *kokhim* constituent la majorité des tombes juives entre le milieu du II^e s. av. J.-C. et le milieu du II^e s. ap. J.-C., avec une fréquence accrue de ce type entre le I^{er} s. av. J.-C. et le I^{er} s. de notre ère³⁸. Ces tombes à *loculi* sont celles qui se rapprochent le plus de la tombe 10, dont les caractéristiques indiquent, ici aussi, une facture plus sobre et plus fruste que celle des tombes urbaines.

En raison de la proximité des tombes 10 et 11, creusées dans un même massif rocheux et reliées par ces longues marches dont nous avons signalé plus haut la présence, nous émettons l'hypothèse que leur creusement fut contemporain, que toutes deux possédaient à l'origine un plan identique à chambre simple, et que ce n'est que lors d'un remploi plus tardif que la tombe 10 fut dotée de *loculi*³⁹.

L'analyse ostéologique des ossements des tombes 10 et 11 a été pratiquée lors de la campagne 2017 par Chloé Girardi. Les restes humains découverts dans ces tombes se présentaient sous forme d'ossements fragmentés et déconnectés, sans qu'aucune connexion anatomique n'ait pu être identifiée sur le terrain. Pour chacune des tombes, la forte fragmentation des os, conséquence probable de multiples épisodes de perturbations, a limité l'étude ostéologique. Une fois lavés, les ossements ont été triés par région anatomique et en fonction du degré de maturation osseuse. L'étude préliminaire avait essentiellement pour objectif d'évaluer le nombre minimum d'individus déposés au sein de chaque tombe et, dans la mesure du possible, d'estimer l'âge au décès de ces individus. L'état des os coxaux n'autorisait en revanche aucune diagnose sexuelle.

Dans la tombe 10, la centaine de restes osseux mis au jour se compose essentiellement d'esquilles mesurant moins de 10 cm de long. Il s'agit principalement de fragments de diaphyses d'os longs, de côtes et de quelques fragments crâniens. Les os des mains et des pieds présentent un meilleur degré de conservation. Par ailleurs, malgré l'état de perturbation des restes humains lors de leur découverte et l'absence de connexion anatomique entre les pièces osseuses, la présence de ces petits os des mains et des pieds suggère que les cadavres ont fait l'objet de dépôts primaires au sein de cette structure.

³⁵ Voir par exemple *ibidem*, les tombes 9-16, 13-37, 21-11. 28-6.

³⁶ *Ibidem*, tombes 23-4 ou 28-6.

³⁷ KLONER et ZISSU 2007, p. 61 ss, p. 70, et p. 75 ss, pour une discussion historiographique sur l'origine à la fois du terme *kokhim* lui-même et du procédé funéraire. Cette origine semble alexandrine et, pour certains, l'importation de ce modèle se serait faite *via* le site de Tell Maresha à l'époque hellénistique, hypothèse qu'il faut aujourd'hui nuancer. Les premières tombes de ce type à Jérusalem datent du II^e s. av. J.-C.

³⁸ Dans un premier temps (première moitié du II^e s. av. J.-C.), les *loculi* ne sont pas destinés, comme ils le furent par la suite à recueillir des ossuaires. Ils permettent de placer directement le corps du défunt pendant sa décomposition, et peuvent être ouverts et refermés pendant que celle-ci s'accomplit (KLONER et ZISSU 2007, p. 69). On les appelle alors des « *collection kokhim* » qui remplissent l'usage, plus tardif, des ossuaires.

³⁹ Ces tombes à *loculi* précèdent elles-mêmes les tombes à *arcosolia*, qui n'apparaissent pas avant le milieu du I^{er} s. ap. J.-C., et dont l'usage se prolonge jusqu'à la période protobyzantine (KLONER et ZISSU 2007, p. 84) Dans les tombes où sont aussi présents des *loculi* (à Jérusalem, cela représente la moitié des cas des tombes à *arcosolium* (*Ibidem*, p. 81), les *arcosolia* semblent être des ajouts postérieurs, et avoir eu la fonction principale d'abriter des ossuaires, à quelques exceptions près. Cela dit, aucune des tombes de Tell Keila dans lesquelles nous avons pu faire jusqu'à présent des observations un tant soit peu précises ne comporte d'*arcosolium*.

L'étude ostéologique a conduit à l'identification d'au moins deux individus : un adulte et un sujet immature. La majorité des fragments osseux appartiennent, en l'absence de doublon, à au moins un adulte. L'individu immature n'est, quant à lui, représenté que par quelques os, trop fragmentaires pour permettre une étude ostéométrique. Le degré de maturation du squelette (absence de fusion de l'épiphyse proximale ulnaire, de l'épiphyse distale des métacarpiens de rang II-IV et de l'épiphyse proximale des phalanges proximales des mains avec les diaphyses correspondantes) confronté à la stature générale des ossements indiquent un décès survenu durant l'enfance (*Infans I* ou II). La stature des os correspond mieux à la classe *Infans I*, ce qui impliquerait un décès avant l'âge de 7 ans.

Il faut noter que les restes appartenant à l'enfant ont été découverts uniquement à l'intérieur du *loculus* 1 (US 006), où ils étaient mélangés avec les os de l'autre individu. Le fait que les ossements immatures n'aient été trouvés qu'à cet endroit pourrait être un indice du dépôt du corps de l'enfant à l'intérieur de ce *loculus*. On ne peut toutefois pas exclure un transfert des ossements depuis un lieu de dépôt initial, jusqu'à ce *loculus*.

La tombe 11 a livré près de 350 restes osseux qui, malgré leur fragmentation, sont dans un meilleur état que ceux de la tombe 10. En effet, certains fragments d'os longs des membres mesurent plus de 20 cm et les extrémités de ces os sont plutôt bien conservées, ce qui n'était pas le cas dans la tombe 10.

Le fait que toutes les régions anatomiques soient représentées étaye l'hypothèse d'un apport des cadavres en connexion. Il s'agirait alors de dépôts primaires.

L'étude des ossements a montré qu'au moins cinq individus avaient été déposés dans cette tombe. Parmi eux se trouvaient un minimum de trois adultes, identifiables par la présence de trois extrémités proximales de fémurs gauches, et au moins deux sujets immatures qui se distinguent grâce à un degré de maturation osseuse différent. Aucune estimation de l'âge au décès en fonction des données ostéométriques n'a été possible, les os longs des membres étant fragmentaires. La majorité des restes humains immatures appartient au sujet le plus âgé. Le degré de maturation du squelette (notamment l'absence de fusion de l'épiphyse proximale fémorale, de l'épiphyse proximale radiale et de l'épiphyse distale ulnaire avec les diaphyses correspondantes) ainsi que la stature générale des restes humains indiquent que les ossements appartenaient à un jeune adolescent. Le second immature est représenté seulement par une extrémité proximale d'ulna gauche et par un métatarsien de rang II-IV qui pourrait appartenir au même individu. Sans pouvoir apporter une estimation précise de l'âge au décès, la stature générale de ces ossements permet d'envisager la mort de l'individu au cours de la petite enfance (*Infans I*), donc avant 7 ans⁴⁰.

Pour la tombe 42 [fig. 4 et 19], ouverte et complètement dégagée, et où il ne restait de toute évidence plus de matériel en place, nous avons simplement réalisé un plan [fig. 20], qui s'avère très asymétrique et des plus atypiques, et dont la forme s'adapte à celle du massif rocheux dans lequel la tombe a été aménagée. Une première ouverture mène, au-delà de deux marches, à une « chambre principale », qui n'est en réalité qu'une sorte de vestibule desservant trois chambres, dont l'une (chambre 1) est également accessible directement depuis l'extérieur par une seconde ouverture à encadrement simple, taillée dans le rocher naturel. Une ouverture qui semble due au pillage permet également d'accéder à la chambre 2 depuis l'extérieur. Dans la paroi est de la chambre principale, a été taillée une petite niche triangulaire destinée à abriter une lampe. Dans le prolongement de cette chambre principale, au-delà d'une cloison taillée en partie détruite, la chambre 3 est constituée de trois banquettes taillées dans le rocher et disposées en U. C'est aussi le cas de la chambre 2. La chambre 1 possède trois banquettes aménagées le long de ses parois nord, sud et est, et l'angle entre les deux portes qui y mènent a lui aussi été grossièrement taillé et forme un massif étroit de forme irrégulière.

Dans chaque chambre secondaire, les pillards se sont acharnés, semble-t-il, sur une des banquettes, révélant ainsi qu'elles étaient en partie creuses. Il est possible que cet espace creux ait été destiné à collecter les ossements en vue d'une inhumation secondaire. Mais il est impossible de savoir si ces ouvertures, qui ont été endommagées, peut-être lors des pillages,

⁴⁰ L'estimation de l'âge au décès des individus immatures se fonde sur les données publiées par : Scheuer (L.), Black (S.), *Developmental Juvenile Osteology*, Londres, 2000.

étaient ou non closes par des portes. Cette dernière hypothèse reste vraisemblable. La disposition interne de cette tombe, avec son vestibule et ses trois chambres, l'absence de fosse centrale sur-creusée, puisque les banquettes sont au contraire en surélévation par rapport au niveau de circulation, l'absence de *loculi*, la rendent tout à fait originale. Nous aurions tendance à la dater d'une époque postérieure à celle des tombes 10 et 11, c'est à dire au-delà de l'âge du Fer. Néanmoins, l'ouverture secondaire de la chambre 2 ressemble trop aux ouvertures typiques du Fer pour que cette opinion reste définitive⁴¹.

Nous avons exploré, au cours de la campagne 2017, une grande tombe (n°26) de l'époque hérodienne, utilisée jusqu'à la période protobyzantine. Il s'agit d'une tombe à deux chambres : un vestibule ou antichambre, et une chambre funéraire [fig. 21 à 23]. La tombe est creusée dans le rocher naturel et a été largement pillée, probablement au cours de plusieurs phases. Elle était comblée de débris (elle a été habitée jusqu'au milieu de XX^e s.) et le plafond de l'antichambre est entièrement noirci par la fumée. Celui de la chambre funéraire est en grande partie effondré. L'entrée de la tombe, orientée au sud-ouest a été modifiée après 1997, au bulldozer, de part et d'autre de la grande ouverture qui mène à l'antichambre (T. 26A), depuis laquelle on accède à la chambre funéraire (T. 26B). Cette dernière est munie de six *loculi*, d'une fosse centrale rectangulaire, destinée à faciliter le creusement, et d'une fosse circulaire pour les dépôts secondaires. Pour permettre une meilleure compréhension, nous avons attribué un numéro allant de 1 à 6 aux *loculi* (T26 B1 à B6) ; le risque d'effondrement des *loculi* B1 et B2 a engendré la décision de ne pas les fouiller intégralement. Seule la partie sécurisée correspondant à l'entrée de ces deux *loculi* a fait l'objet d'un dégagement. Par ailleurs, nous n'avons pu atteindre le sol de l'antichambre au cours de notre campagne 2017, et en l'état il est impossible de déterminer si elle comportait une fosse centrale et/ou une fosse de dépôts secondaires, ce qui reviendrait à dire qu'elle était elle aussi destinée à recevoir le corps de défunts. Ce serait surprenant, étant donnée l'ampleur de l'ouverture extérieure, mais le cas (rare) se produit dans certaines tombes hérodiennes de Jérusalem. Dans la paroi est de l'antichambre, est creusée une niche destinée à accueillir les lampes.

On accédait à la chambre funéraire T. 26B par une ouverture ménagée dans une paroi qui la sépare de l'antichambre T. 26A et qui a en grande partie disparu. Le seuil et ce qui reste de la paroi très arasée de l'antichambre sont recouverts d'une fine couche d'enduit blanc. Le seuil mène à une marche, qui descend dans la fosse centrale rectangulaire (FS 02) [fig. 23A et B]. Des banquettes disposées en II bordent cette fosse, et, depuis le niveau supérieur de celles-ci, s'ouvrent six *loculi* en bâtière creusés dans les parois rocheuses (deux de chaque côté nord, sud et est) [fig. 23]. Le plafond de la chambre funéraire étant en grande partie effondré, ces *loculi* ont été progressivement visibles au fur et à mesure de notre dégagement, ce qui explique leur numérotation discontinue. Tout comme l'ouverture qui sépare les deux chambres, ils étaient probablement fermés par une dalle de pierre. Un fragment de l'une d'elles se trouvait encore à proximité du *loculus* 3 [fig. 23C]. Dans l'angle nord-est de la chambre funéraire se trouve une fosse de dépôts secondaires (FS 01, 0,85 m de diamètre et 1,05 m de profondeur), grossièrement circulaire et creusée à partir du niveau supérieur des banquettes.

L'ensemble du matériel résiduel (abondant) est en cours d'étude, mais, la tombe ayant été largement pillée, la stratigraphie ne nous est pas d'un très grand secours. Néanmoins, à titre d'exemple pour les *loculi*, le *loculus* T26 B6 [fig. 24], qui a pu être fouillé dans des conditions optimales, se présente comme suit. La couche de sédiment, US26015, située directement sur le rocher et bouchant les aspérités de ce dernier, pourrait correspondre à un reliquat d'une vidange du *loculus*. Sa compacité semble due au piétinement lors de pillages et autres utilisations non funéraires. L'US 26005 – 26014 constitue la

⁴¹ KLONER et ZISSU 2007, p. 45 ss et fig. 9.

majeure partie du comblement de B6. Cette couche semble être un remblaiement volontaire. En effet, l'importante fragmentation des ossements humains et la disparité des tessons de céramiques mis au jour lors de la fouille laisse penser que B6 a été pillée à plusieurs reprises. Le comblement pourrait avoir été réalisé avec les matériaux provenant des pillages de structures voisines. La présence d'éléments en plastique indique que cette intervention a eu lieu assez récemment. Enfin, l'US26001 correspond sans aucun doute à l'effondrement du plafond de la chambre funéraire (T26B). Ce comblement composé de nombreuses pierres est identique au niveau retrouvé dans l'espace B et suit un pendage ouest-est de l'extérieur jusqu'au fond de B6. Cet effondrement est lui aussi relativement récent puisque des vues aériennes datant de 1997 ne laissent pas apparaître d'ouverture au dessus de la tombe, comme c'est le cas aujourd'hui⁴².

Parmi le matériel qui est encore en cours d'étude, nous avons trouvé, indifféremment parmi le déblais de l'antichambre, de la chambre funéraire, de la fosse centrale, des *loculi* et de la fosse de dépôts secondaires, quelques bijoux en bronze (bracelet, boucle, bague), des perles de verre et les fragments d'un bracelet en os ou en ivoire. Lors de notre étude, nous n'avons naturellement retrouvé aucun ossuaire, dont la présence serait plus cohérente que dans nos tombes 10 et 11.

Un premier aperçu du matériel céramique, et notamment des lampes, nous permet de proposer un *terminus post quem* et un *terminus ante quem* pour l'utilisation de la tombe 26. On y trouve en effet aussi bien des lampes de type hérodien⁴³ [fig. 25A et B], que des lampes tardoromaines et proto-byzantines⁴⁴ (III^e-V^e s.) [fig. 25C et D], en passant par des lampes typiquement romaines⁴⁵.

Cette datation concorde bien avec les formes architecturales similaires de certaines tombes, munies d'une antichambre et d'une ou plusieurs chambres, de la période hérodiennne à Jérusalem⁴⁶. Son vestibule correspond avec la description générale qu'en donne Klöner et Zissu⁴⁷. Ils indiquent en outre que la présence d'un vestibule révèle une tombe de quelque importance et principalement à la fin de la période dite « du Second Temple » à Jérusalem, ce qui est cohérent avec notre datation de la tombe 26. On en trouve également dans certaines tombes de la Shephelah⁴⁸.

Une première analyse des restes humains découverts dans cette tombe a été effectuée par Chloé Girardi, dans la foulée de la campagne 2017.

Comme pour les tombes 10 et 11, aucune connexion anatomique n'a pu être mise en évidence durant la fouille de la tombe 26. Les ossements étaient fragmentés et déconnectés, ce qui résulte vraisemblablement de perturbations multiples et répétées au cours des siècles, perpétrées au cours d'intrusions occasionnelles ou lors d'occupations épisodiques de la cavité. Le mauvais état de conservation des os a eu pour conséquence de limiter leur étude. L'état des os coxaux, par exemple, n'a pas permis de proposer de diagnose sexuelle.

Les restes humains découverts à l'intérieur de la tombe 26 n'ont fait l'objet que d'une rapide étude à l'issue de la fouille. L'objectif de cette étude préliminaire était simplement d'évaluer le nombre minimum d'individus (NMI) inhumés au sein de cette sépulture collective, de tenter de préciser l'âge des défunts et d'observer la répartition des restes afin de se faire une idée de l'utilisation de cet espace sépulcral. Étant donné

⁴² Observations de Teddy Loupmon.

⁴³ KLÖNER et ZISSU 2007, p. 534, fig. 39, dernier registre, et LOFFREDA (S.) 2001, p. 9 fig. 6-7, LOFFREDA (S.) 2008, p. 42, type LUC 2.1 à 2.4.

⁴⁴ MAGNESS (J.) 2008 : p. 129-130. Les lampes de notre fig. 25C et 25D sont du type « Bet Natif » (au nord de Bet Guvrin-Eleuthéropolis), à « *bow shape nozzle* ». Pour notre fig. 25C, p. 139, fig. 5.6 : 6, p. 140, fig. 5.7 : 1-2, p. 146, fig. 5.12 : 11. Pour notre fig. 25D, p. 144, fig. 5.10 : 5 et 8.

⁴⁵ KLÖNER et ZISSU 2007, p. 534, fig. 39 registre médian.

⁴⁶ KLÖNER et ZISSU 2007, N° 7-4, 7-22 (KLÖNER 2000, [106] 42-1, p.71*), 7-94 (KLÖNER 2000, [106] 47-8), 19-1. In KLÖNER 2000, [106] 52, p 76*, et [106] 55, p. 77.

⁴⁷ KLÖNER et ZISSU 2007, p. 51-52.

⁴⁸ KLÖNER et ZISSU 2007, p. 51, et note 8.

que les *loculi* B1 et B2 n'ont pas été vidés et que le sol du vestibule n'a pas été complètement dégagé, le NMI établi n'est pas définitif. Il est donc donné ici à titre indicatif. Toutefois, au regard de la surface totale de la tombe, les zones non fouillées restent minimes, ce qui laisse penser que les résultats de l'étude n'auraient pas varié beaucoup si ces secteurs avaient été totalement explorés.

Les restes osseux n'ont pas pu être lavés au cours de cette campagne pour des raisons techniques et logistiques (état de fragmentation important, volume conséquent d'ossements à traiter et temps de séchage). Ils ont donc été étudiés en l'état. Une partie des os au moins devraient être lavés postérieurement, ce qui permettra sans doute de préciser les premiers résultats présentés ici. L'estimation du nombre de fragments collectés dans la tombe dépasse largement les 1500 et rares sont les restes dont la longueur dépasse les 10 cm.

Un premier tri des restes humains a été réalisé pour isoler les fragments identifiables et pertinents dans le cadre des objectifs fixés à l'occasion de cette étude préliminaire. Cette étape a permis de montrer que si la plupart des US contenaient des restes humains, le plus important volume d'ossements se trouvait au fond de la fosse centrale de la chambre (FS 2 ; US 26031). Cet état de fait résulte probablement des pillages et occupations successives, jusqu'aux plus récentes. Le *loculus* B5 contenait lui aussi une grande quantité de restes osseux. Du fait de la variabilité du degré d'humidité des os en fonction de leur lieu de découverte, nous avons préféré raisonner en termes de volume plutôt que de poids. Une comparaison pondérale pourrait toutefois présenter un intérêt une fois les ossements totalement secs.

L'observation des restes humains lors de la phase de tri a aussi permis de confirmer la présence d'ossements provenant de toutes les régions anatomiques et de mettre en évidence la représentation relativement normale des différentes parties du squelette. Sans surprise, ce sont les fragments d'os longs et de côtes qui composent la majeure partie de l'assemblage. On observe néanmoins une bonne conservation des os courts et des petits os des mains et des pieds, os qui se sont avérés déterminants pour évaluer le nombre d'individus. Comme pour les tombes 10 et 11, leur présence corrobore l'hypothèse du dépôt primaire des cadavres au sein de la tombe, malgré l'aspect fragmenté et déconnecté des restes humains.

Les ossements sélectionnés ont ensuite été triés par région anatomique et en fonction du degré de maturation osseuse. Les résultats de cette évaluation rapide des restes humains demandent à être précisés à l'occasion d'une étude plus approfondie des pièces osseuses. À l'issue de l'étude ostéologique préliminaire, il apparaît qu'au moins quinze individus ont été inhumés dans la tombe 26. Parmi eux se trouvait un minimum de neuf sujets adultes (NMI établi à partir des naviculaires gauches) et de six sujets immatures⁴⁹. Les restes de ces derniers appartenaient à :

- au moins un jeune adolescent décédé entre 10 et 14 ans (d'après le degré d'épiphyse des os longs et la stature générale des ossements) ;
- au moins deux petits enfants dont les ossements peuvent être rangés dans la classe d'âge *Infans* I, laquelle implique une mort survenue avant l'âge de 7 ans (NMI fondé sur la présence de deux ulnas controlatéraux qui montrent une légère différence de stature malgré leur état fragmentaire) ;
- au moins trois nourrissons décédés entre 0 et 6 mois (NMI établi grâce à la présence de trois ulnas droits de stature sensiblement identique, mais trop partiels pour autoriser une étude ostéométrique).

Il s'agit donc d'une sépulture collective ayant servi à l'inhumation d'un minimum de quinze individus, parmi lesquels neuf adultes, un jeune adolescent, deux petits enfants et trois nourrissons ont été identifiés. Les cadavres semblent avoir fait l'objet de dépôts primaires, puis, un certain temps après les inhumations et à de multiples occasions, leurs ossements ont été perturbés intentionnellement, c'est-à-dire dans le cadre des pratiques funéraires et/ou de manière fortuite.

En ce qui concerne la répartition des restes humains au sein de la tombe 26, on constate simplement que les plus grandes quantités d'ossements d'individus immatures se trouvaient au fond de la fosse centrale de la chambre funéraire (FS 2 ; US 26031), puis à l'intérieur du *loculus* B5 (US 26002 ; US 26004 ; US 26010). Cette information n'est pas nécessairement significative, étant donné que ce sont également les deux secteurs qui ont livré les plus gros volumes de restes osseux (tout comme la fosse centrale, le *loculus* B5 a certainement servi à dégager le matériel de la tombe qui ne représentait pas d'intérêt ni pour les pillards ni pour ceux qui l'ont réoccupée ultérieurement). En outre, la présence d'ossements appartenant à des sujets immatures et adultes a été confirmée dans tous les espaces fouillés (vestibule, chambre, FS 1, FS 2, B3, B4, B5 et B6). La répartition des vestiges ne permet donc pas d'identifier d'éventuelles zones réservées à l'inhumation des sujets les plus jeunes.

⁴⁹ L'estimation de l'âge au décès des individus immatures se fonde sur les données publiées par : Scheuer (L.), Black (S.), *Developmental Juvenile Osteology*, Londres, 2000.

En l'état actuel de nos fouilles sur le site, et en l'absence de renseignements sur les structures de l'âge du Fer et de la période romaine en particulier, il nous est difficile de mettre en rapport les zones d'habitat et l'exploration que nous avons menée dans les nécropoles. Dans leur majorité, les tombes que nous avons inventoriées nous semblent dater de la période du Fer, mais il est sans doute prématuré, en l'absence de fouilles, de s'en tenir à ce premier constat. L'exemple de la tombe 26, qui a été réemployée pendant une longue période, prouve assez, s'il en était besoin, que nous ne pouvons nous contenter d'un premier examen réalisé au cours de simples prospections. Notre projet d'étude globale du site, et en particulier la reprise des recherches sur les secteurs correspondant aux périodes les plus anciennes, nous permettront sans doute d'établir un lien plus précis entre les zones habitées et les nécropoles.

3. Une inscription latine retrouvée près de la source ouest

Le propriétaire d'un champ, situé en contrebas de la route qui longe le tell par l'ouest, a trouvé, dans le bassin moderne d'un captage de la source ouest, un autel antique qu'il nous a signalé. Celui-ci se trouve désormais dans les réserves de la Direction des Antiquités de Hébron. Taillé dans un bloc de calcaire qui ne semble pas provenir du site, en très mauvais état (ce que son séjour prolongé dans l'eau peut expliquer), il est haut de 0,90 m, large de 0,46 m et épais de 0,52 m [fig. 26]. L'une de ses faces comporte une inscription latine très érodée, dont nous avons fait un estampage de fortune, et il a été possible d'en faire une lecture partielle ⁵⁰.

IOMH[- - -]	I(ovi) O(ptimo) M(aximo) H(eliopolitano)
[.]OIL[- - -]	[. .]oil[. .]
[-]TICV[- - -]	[-]ticu[-]
VOTV[- - -]	uotu[m]
[- - - ? - - -]	[fecit]
☞	□

- L. 1 : la lecture des trois premières lettres est sûre, celle du H plus incertaine, mais on devine la haste gauche.
 L. 2 : OI paraît sûr ; le L pourrait être une partie d'un B très large ; au début, il semble y avoir deux hastes droites, mais il peut s'agir de défaut de la pierre. Nous avons d'abord pensé à un nom comme [Z]oil[us], mais il n'est guère assuré.
 L. 3 : TICV est assuré ; il peut manquer une ou deux lettres au début, mais la feuille de lierre lue en direct paraît peu vraisemblable à cette place et est invisible sur les photos ; à la fin, ce qui ressemble à une haste droite doit être plutôt une marque accidentelle, car on attend plutôt un nominatif.
 L. 4 : lecture assurée ; cela pourrait donner l'étendue de la lacune à droite, en conformité avec l'allure de l'autel.
 L. 5 : ligne hypothétique dont il ne reste rien, mais il faut trouver un emplacement pour le verbe, qui, même abrégé, ne peut tenir à la ligne précédente. L'espace est suffisant avant la feuille de lierre finale, surtout si le graveur a gravé plus petit comme cela arrive souvent en fin de texte.

Les dédicaces à *Jupiter Optimus Maximus*, sont fréquentes de la part des militaires au Proche-Orient, ce qui est probablement le cas ici puisque l'inscription est en latin. A la seconde ligne, se trouve ~~certainement~~ le nom du dédicant, qui pourrait être *Zoilus*, et à la troisième ligne son *cognomen* se termine sans doute par *-ticus*, ce qui laisse place à de très nombreuses possibilités. L'inscription se termine par une formule qui assure son caractère votif, *uotum soluit* ou *uotum fecit*, avant une nouvelle grosse feuille de lierre.

⁵⁰ Toute notre reconnaissance va à Maurice Sartre qui a accepté de se livrer à ce difficile exercice de lecture, d'après notre relevé et quelques clichés.

L'intérêt de cette découverte réside tout d'abord dans l'usage du latin, relativement rare dans les inscriptions du Proche Orient et principalement réservé aux sphères officielle ou militaire et dans le contexte colonial⁵¹. Cet usage est un indicateur important dans la mesure où il témoigne des liens avec le pouvoir officiel en place. Il reste minoritaire, *a fortiori* si l'on ne considère, comme le fait B. Isaac⁵², que les inscriptions qui émanent d'individus. Il faut rappeler ici la proximité de Keila avec Éleuthéropolis⁵³, qui devient la ville la plus importante de Palestine au II^e s. C'est l'époque où fut construit son amphithéâtre, et rappelons qu'une dédicace (en grec) à Zeus *Héliopoleitès*, datée du règne de Commode, fut trouvée dans le *sacellum* de ce monument⁵⁴.

L'autre enseignement, plus général, de notre inscription, est qu'elle confirme une présence romaine sur le site, à l'époque impériale, vraisemblablement au II^e/III^e s.. Celle-ci n'était pas jusqu'à présent très documentée. En effet, même si la seule tombe que nous avons exploré et qui correspond à cette période continue d'être utilisée à cette époque (la tombe 26), sa disposition est typiquement juive. Un rapport entre l'inscription latine de la source et les nécropoles paraît des plus hypothétique en l'état actuel de nos prospections. Certes, les vestiges très endommagés (après un passage illégal d'un bulldozer, il y a quelques années) d'une maison romaine semblent confirmer cette présence. Il en reste quelques assises de murs, dont certains sont recouverts de béton hydraulique, des fragments de bassins et de canalisations et la margelle brisée d'une citerne et d'un puits. La poursuite de l'étude des nécropoles, des terrasses inférieures du tell et des quartiers bas situés près de notre secteur 4, devrait permettre d'enrichir notre connaissance du site pour cette période.

IV. CONCLUSIONS

Bien qu'ayant fait l'objet de nombreuses prospections au XIX^e et XX^e s., le site de Tell Keila n'avait jamais été fouillé. Depuis 2014, le rempart du Bronze moyen a été mis en évidence sur une partie de sa courtine et a révélé la présence d'une tour quadrangulaire (fouilles de l'Université de Birzeit, inédites). La mission de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, pendant ses trois campagnes, les années suivantes, a pu établir le plan topographique du site, et fouiller quatre secteurs dans les parcelles agricoles situées au pied sud-est du tell. Les fouilles ont été les plus fructueuses dans le secteur 4 où est apparu un bâtiment en usage de la fin de la période romaine et du début de la période proto-byzantine. Il avait vraisemblablement un usage artisanal ou de stockage. En l'état, nous y avons retrouvé aussi quatre sépultures de l'époque ottomane, à un niveau proche de la surface actuelle, celui de l'arase des murs conservés du bâtiment.

Les nécropoles ont été prospectées avec succès sur les pentes nord-ouest du tell, sur les terrasses est, ainsi que sur les collines et les falaises qui le bordent au nord-est et au sud-est. Bien que pillées, les 49 tombes identifiées ont pu être datées grâce à leur matériel résiduel d'une période allant du Bronze au début de la période proto-byzantine.

Quatre tombes ont aussi été dégagées et relevées. Les tombes 10 et 11, sur les pentes nord-ouest du tell, datent au plus tôt de la fin de l'âge du Fer, la première étant constituée d'une chambre simple à trois banquettes disposées sur trois parois autour d'une fosse centrale, et la seconde, vraisemblablement de même plan initial, est dotée de trois *loculi* dont l'aménagement

⁵¹ Voir à ce sujet ECK 2009 et ISAAC 2009.

⁵² *Ibidem*, p. 59.

⁵³ La ville, anciennement nommée Betaris, dont la prise eut lieu sous Vespasien, est mentionnée par Josèphe, *De Bell. Jud.*, IV, 447. Elle devint colonie sous Septime Sévère. Voir TSAFRIR, DI SEGNI et GREEN 1994, p. 118, KLONER 1999, p. 244-246.

⁵⁴ KLONER et HÜBSCH 1996, p. 100-101 (*AE* 1996, 1562).

relève sans doute d'un second état. La tombe 42, creusée dans les falaises au sud-ouest du site, vidée de tout son matériel lors des pillages antérieurs, est sans doute plus tardive au vu de sa disposition et de ses aménagements internes. Elle comporte un vestibule et trois chambres latérales, munies de banquettes sur trois de leurs côtés. La tombe 26 a été creusée dans les flancs de la colline qui jouxte le tell sur son côté nord-est. Il s'agit d'une grande tombe à vestibule et chambre funéraire à *loculi*, aménagée à l'époque hérodienne et qui reste en usage jusqu'à la période proto-byzantine.

Tell Keila apparaît comme un site majeur pour l'archéologie palestinienne et plus particulièrement pour la région d'Hébron. Il est occupé, semble-t-il, sans solution de continuité, depuis le Bronze moyen jusqu'à l'époque ottomane. Son étude archéologique présente de nombreux aspects prometteurs. Parmi ceux-ci, les enjeux concernant les époques les plus hautes ne sont pas les moindres. De nouveaux partenariats se mettent en place, qui devraient, à l'avenir, permettre de procéder à l'exploration la partie haute du tell. Cependant, dans la région, on connaît peu les agglomérations des périodes hellénistique, romaine et proto-byzantine, et Tell Keila s'avère en être un exemple particulièrement intéressant. Nos projets s'orientent vers la poursuite des prospections et des dégagements dans les nécropoles, ainsi que dans les zones d'habitat des terrasses inférieures. C'est dans ces secteurs que nous envisageons de pouvoir trouver les clefs qui nous permettront de pouvoir caractériser la nature et la fonction de la localité mentionnée par Eusèbe et Sozomène.



Fig . Vie de Tell Qeïla par drone depuis l'ouest (2018)
©Mission palestino-française à Tell Qeïla

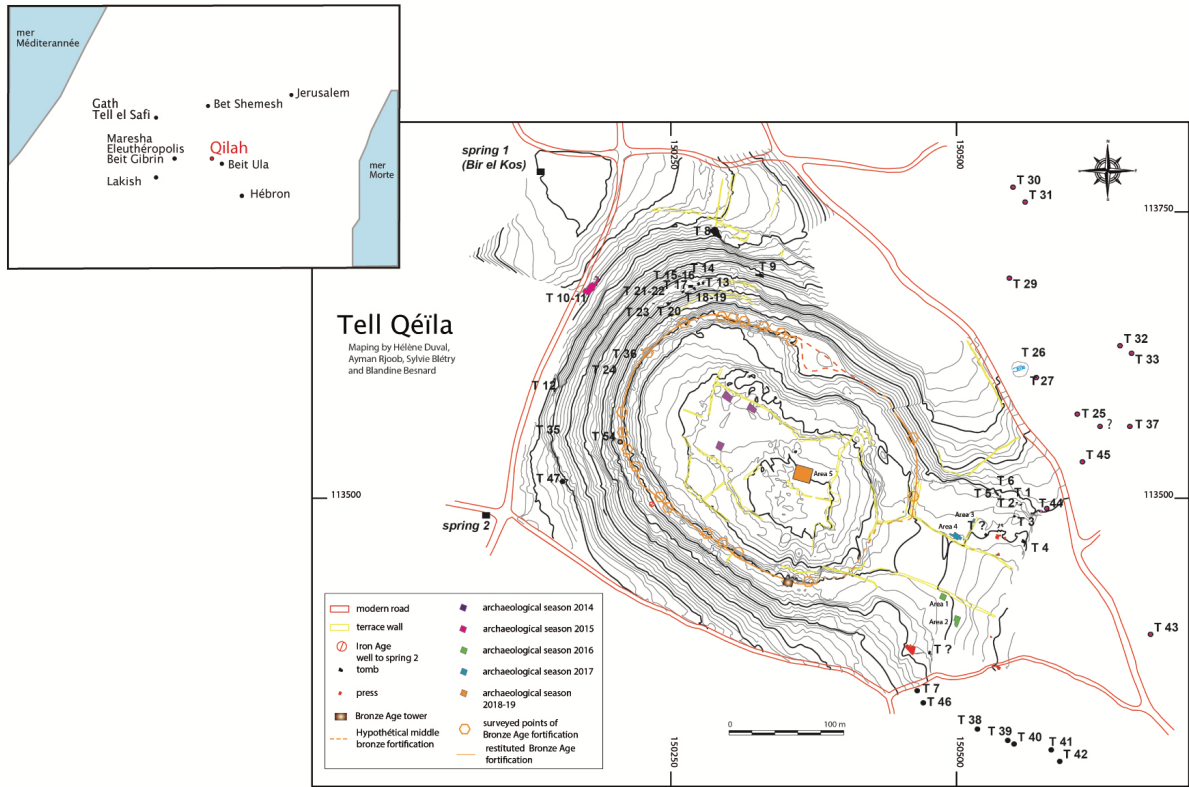


fig. 2 Plan du site de Tell Qéïla et des opérations de fouilles
 ©Mission palestino-française à Tell Qéïla (2014-2019)

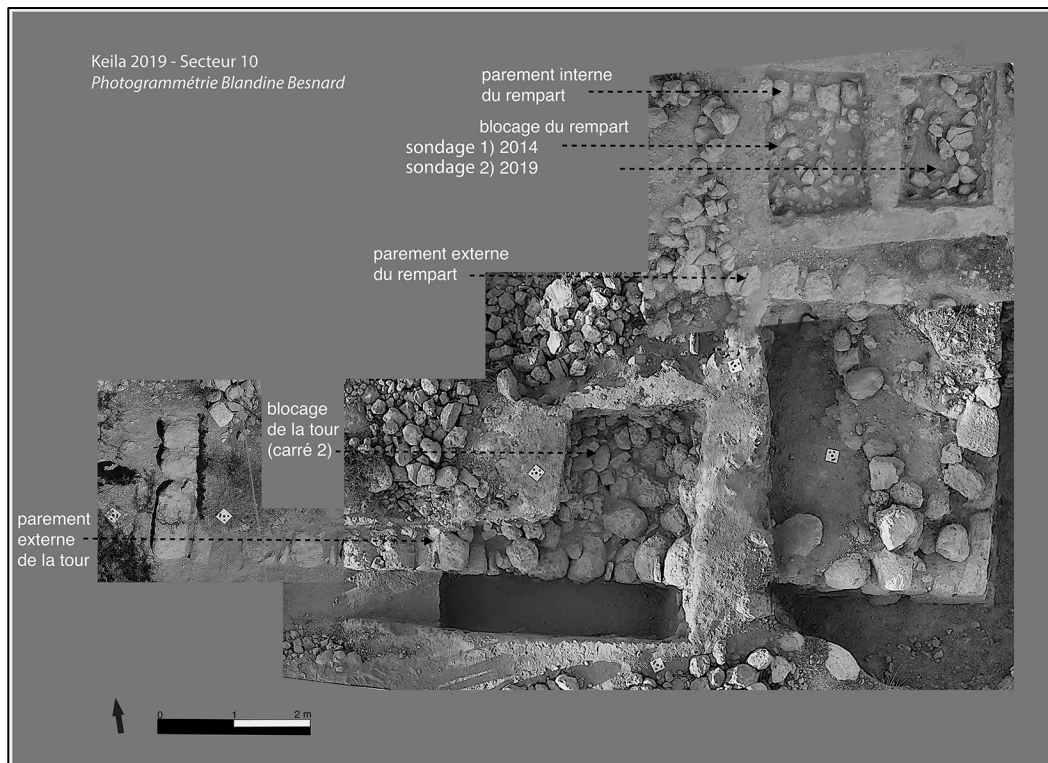


fig. 3 Photogrammétrie de la tour du rempart de Tell Qéïla
 ©Mission palestino-française à Tell Qéïla

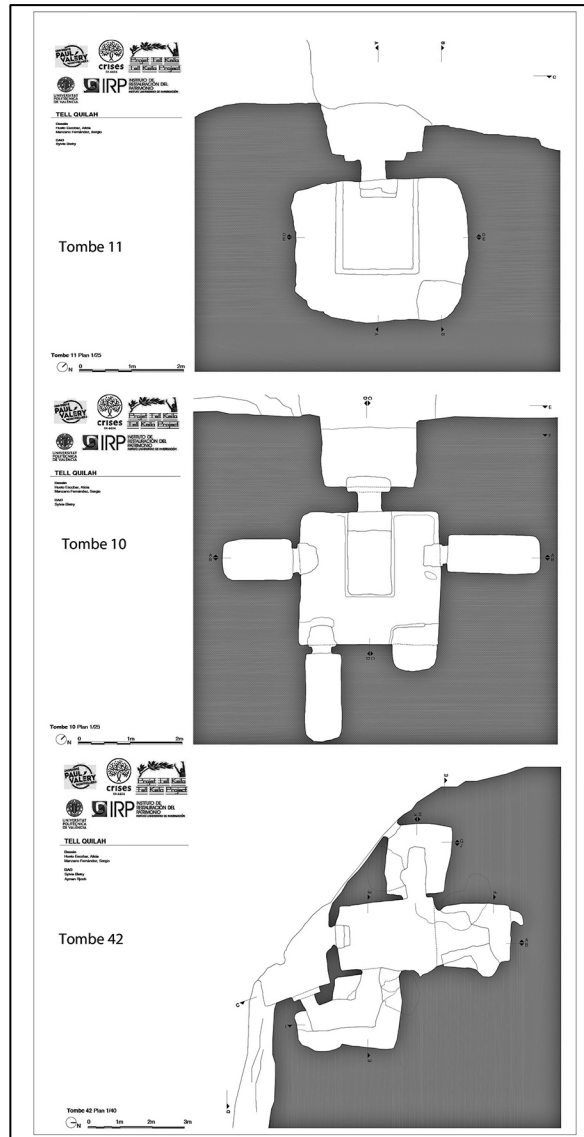


Fig. 4 Plan des tombes 11, 10 et 42 du tell Qéïla
 ©Mission palestino-française à Tell Qéïla



fig. 5 Mosaïque inscrite du baptistère de Tell Qéïla
©Mission palestino-française à Tell Qéïla

Bibliographie

Textes

SOZOMENE, *Histoire ecclésiastique*. Livres VII-IX. Texte grec BIDEZ Joseph, Hansen Günter Christian, introduction par SABBAAH Guy, traduction par FESTUGIERE André-Jean et GRILLET Bernard, annotation par ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE Laurent, Sources Chrétiennes n°516, Paris, Cerf, 2008,

NODET Etienne, *Flavius Josèphe, Les Antiquités Juives, vol. III, Livres VI et VII*, Paris, Cerf, 2001.

WEILL (J.) 1900-1905, *Œuvres complètes de Flavius Josèphe traduites en français sous la Direction de Théodore Reinach*, Paris 1900-1905

Études

AMIT David et YEZERSKI Irit, « An Iron Age II Cemetery and Wine Presses at Nabi Danyal », *Israel Exploration Journal* 51, 2001, p. 171-193.

BLETRY Sylvie, DUVAL Hélène, GIRARDI Chloé, LOUPMON Teddy., RJOOB Ayman, « Tell Keila, Résultats de quatre années de recherches », *Syria* 95, 2018, p. 213-243.

FAUST Avraham and LEV-TOV Justin, « Philistia and the Philistines in the Iron Age I: Interaction, Ethnic Dynamics and Boundary Maintenance », *HIPHIL Novum, Journal for Bible and Digital Ressources* 1, 2014, p. 1-24.

FAUST Avraham, « The “Philistine Tomb” at Tel ‘Eton, Culture Contact, Colonialism, and Local Responses in Iron Age Shephelah, Israel », *Journal of Anthropological Research*, vol. 71, 2015, p. 195-230.

FINKELSTEIN Israël et SILBERMAN Neil Asher, *La Bible dévoilée*, Paris, Gallimard, 2004

GREENBERG Raphaël et KENAN Adi, *Israeli Archaeological Activity in the West Bank, 1967-2007, A Sourcebook*, Jerusalem, Ostracon, 2009.

JIMENEZ ZAMUDIO, Raphael., *El Onomasticon de Eusebio de Cesarea y la version latina de Jeronimo*, Publicaciones de la Universidad de Madrid 127, 2008.

KLONER Amos et ZISSU Boaz, *The Necropolis of Jerusalem in the Second Temple Period*, Interdisciplinary Studies in Ancient Culture and Religion 8, Leuven-Dudley, MA., Peeters, 2007.

MAEIR Aren M., HITCHCOCK Louise, and KOLSKA HORWITZ Liora, « On the Constitution and Transformation of Philistine Identity », *Oxford Journal of Archaeology* 32(1), 2013, p. 1-38.

MEIMARIS Yannis. E. et KRITIKAKOU-NIKOLAROUPOULOU, Kalliope. I. *Inscriptions from Palestina Tertia, vol. 1, The Greek Inscriptions from Ghor es-Safi, Byzantine Zoora*, Paris de Boccard, Athens, The national Hellenic Research Foundation, Research Center for Greek and Roman Antiquity 2005.

MORAN William L., *Les lettres d’el-Amarna, Correspondance diplomatique du pharaon*, Paris, Cerf, (trad. D. Collon et H. Cazelles), 1987.

NA'AMAN Nadav, « The Shepelah According to the Amarna Letters », in FINKELSTEIN Israël et NA'AMAN Nadav, *The Fire Signals of Lachish: Studies in Archaeology and History of Israel in the Late Bronze Age, Iron Age and Persian period in homage of David Ussishkin*, 2011, Winona Lake, Eisenbrauns.

NA'MAN Nadav, « David's Sojourn in Keilah in the Light of the Amarna Letters », *Vetus Testamentum*, 60, 2010, p. 87-97.

NIHAN Christophe et NOQUET Dany, « 1-2 Samuel », in Thomas RÖMER (éd.), Jean-Daniel MACCHI (éd.) et Christophe NIHAN (éd.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, 2009, p. 366 ; 374ss.

NOTLEY R. Steven et SAFAI Ze'even, *Eusebius, Onomasticon, The Place Names of Divine Scripture*, Jewish and Christian Perspectives Series 9, Boston--Leyde, 2005.

PUECH Émile, « Qumrân Grotte 4, XVIII », *Discoveries in the Judean Desert*, XXV, Oxford, Clarendon Press, 1998.

PUECH Émile, 2016, « Les manuscrits de Qumrân inspirés du Livre de Josué », *Revue de Qumrân* 28 (1) (107), p. 45-116.

RÖMER Thomas, « D'Abraham à la conquête, L'Hexateuque et l'histoire d'Israël et de Juda », *RSR*, 103-1, 2015, p. 51-53.

RÖMER Thomas, « Josué », in RÖMER Thomas, MACCHI Jean-Daniel et NIHAN Christophe (éds.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, 2009.

YEZERSKI Irit., « Burial-Cave Distribution and the Borders of the Kingdom of Judah toward the End of the Iron Age », *Tel Aviv* 26-2, 1999, p. 253-270.